

## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Séance du conseil municipal du 14 novembre 2016

**COATICOOK, le 14 novembre 2016** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### Services extérieurs

##### Location d'un ensemble groupe électrogène assurant d'écarter la pointe de demande d'électricité

La Ville de Coaticook a été acceptée par Hydro-Québec pour le programme de gestion de puissance (GDP) en période hivernale. Suite à cette acceptation, la Ville de Coaticook a débuté un processus pour procéder à la location de génératrices. Le conseil municipal a accepté la soumission de la compagnie d'Hewitt Équipement Ltd. pour la location d'un ensemble groupe électrogène assurant d'écarter la pointe de demande d'électricité. Les élus ont également accepté la soumission de Pierre Chouinard et fils pour l'approvisionnement en diesel coloré d'hiver pour machinerie stationnaire. L'étude du projet de location des génératrices était solidement accompagnée de données démontrant sa rentabilité. Hydro-Québec exige qu'une firme d'ingénieur valide la conformité des installations de la Ville (les génératrices et leurs fonctionnements) pour compléter le processus d'accréditation au programme. Après réception des offres de service, le conseil a accepté l'offre de services de CIMA + pour un mandat d'assistance dans le but de conformer les installations aux exigences de la norme E.12-06 d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de location de génératrices. En parallèle, les élus de la Ville de Coaticook ont accepté la soumission de la compagnie Norda-Stello pour un système permettant de procéder au contrôle à distance des génératrices.

#### Administration et conseil

##### Dépôt de l'avis de vacances - poste conseiller numéro 1

La greffière a donné avis, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, de la vacance au poste de conseiller numéro 1 en date du 14 novembre 2016. La vacance au poste de conseiller numéro 1 nécessite une procédure d'élection partielle. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le 5 février 2017 de 10 h à 20 h et un vote par anticipation sera tenu le 29 janvier 2017 de 12 h à 20 h. Toute déclaration de candidature au poste ouvert devra être produite au bureau de la présidente d'élection qui recevra les déclarations, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants : les 4, 5 et 6 janvier 2017 de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

### Confirmation de la participation de la Ville de Coaticook pour l'élaboration d'un projet d'habitation adapté Hestia

La Ville de Coaticook a confirmé son soutien et son appui à l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook pour l'élaboration d'un projet d'habitation adapté. Ce projet de développement est en accord avec les priorités de la Ville. Les élus municipaux ont confirmé qu'ils réservent les terrains nécessaires pour la réalisation de ce projet. De plus, la Ville de Coaticook confirme sa participation financière au programme supplément au loyer «PSL» pour une période de 5 ans sur 100% des unités soit sur les 20 unités prévues.

### Dépôt du calendrier 2017 des assemblées du conseil municipal

Les élus sont tenus d'adopter le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017. Elles se tiendront à 19 h 30 le deuxième lundi du mois à l'exception de celle du mois d'octobre qui se tiendra, exceptionnellement le premier lundi dudit mois

Date	Jour	Heure
9 janvier	Lundi	19 h 30
13 février	Lundi	19 h 30
13 mars	Lundi	19 h 30
10 avril	Lundi	19 h 30
8 mai	Lundi	19 h 30
12 juin	Lundi	19 h 30
10 juillet	Lundi	19 h 30
14 août	Lundi	19 h 30
11 septembre	Lundi	19 h 30
2 octobre	Lundi	19 h 30
13 novembre	Lundi	19 h 30
11 décembre	Lundi	19 h 30

### Octroi d'une aide financière de 250 \$ à C'est Thi-Bault Noël pour la tenue de leur évènement annuel qui se tiendra les 25 et 26 novembre prochain

Les organisateurs du spectacle de levée de fonds intitulé C'est Thi-Bault Noël, dont les profits amassés seront remis aux écoles pour le projet intitulé Nourrir l'avenir d'un enfant, ont présenté une demande d'aide financière. Fidèle à son habitude, le conseil municipal a résolu d'octroyer une aide financière de 250 \$ pour le spectacle C'est Thi-Bault Noël qui se tiendra le 25 et 26 novembre prochain.